Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 3 (1895)
Heft: 10

Artikel: Le gouvernement de Neuchâtel de 1831 à 1848
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-5310

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

désigne le *village* des Chavannes. Dans un acte de 1460, il est parlé trois fois du *territoire* des Chavannes ; or ce mot désigne non un terrain spécial ou un lieu restreint, mais l'étendue des terres au moins d'un village. Dans le procès que Paul Léonard soutient, en 1617, contre la commune, il apporte en preuve de ses droits d'anciens documents qui parlent du *village des Chavannes et de son territoire*. Selon les vieux actes que nous avons étudiés, il y avait des maisons disséminées, des possessions distinctes, des propriétaires, puis une chapelle pour le service religieux des habitants : tout autant de faits favorables à l'existence d'un village.

Abbé E. Dupraz.

LE GOUVERNEMENT DE NEUCHATEL DE 1831 à 1848.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos lecteurs, M. Léon Vaucher, un manuscrit inédit ayant pour titre : *Histoire du gouvernement de Neuchâtel depuis 1831 à sa chute en 1848*, par le sergent-major Dubois (commencé le 14 janvier 1850). Le sergent-major Dubois était un ardent républicain. Il participa aux deux révolutions neuchâteloises. Son récit est évidemment favorable à la cause des révolutionnaires, et son style peu tendre pour les royalistes. Ses appréciations ne peuvent donc avoir la valeur d'un jugement historique. Mais sa version est intéressante à connaître. Le récit bien vivant d'un acteur et d'un témoin oculaire est parfois pittoresque ; le style ne manque pas de qualités et la lecture en est presque toujours attrayante. Nous emprunterons à ce manuscrit ses passages les plus saillants.

I. L'EXPÉDITION DU LIEUTENANT BOURQUIN

On sait que les patriotes neuchâtelois, après avoir, en 1831, obtenu du roi de Prusse quelques concessions assez importantes, ne s'étaient pas déclarés satisfaits. Le 13 septembre, les républicains des Montagnes et du Val-de-Travers, commandés par le lieutenant Bourquin, avaient occupé le château de Neuchâtel. La Diète dut intervenir ; le canton de Neuchâtel fut occupé par les troupes vaudoises, fribourgeoises et bernoises. Bourquin et ses hommes durent capituler. La convention du 27 septembre stipulait : 1° *oubli du passé de part et d'autre ;* 2° *licenciement de tous les hommes armés* ; 3° *remise du château aux commissaires fédéraux.* L'impatience des républicains d'une part, l'intransigeance des royalistes de l'autre, ne tardèrent pas à provoquer une seconde insurrection en décembre 1831. Ici, nous laissons la parole au sergent Dubois :

Avant de suivre à l'histoire de l'aristocratie neuchâteloise, le lecteur se rappellera que le 1er article de la convention[1] des patriotes qui occupaient le château de Neuchâtel et le colonel Forrer, commandant en chef les troupes suisses, portait : *oubli du passé de part et d'autre* ; que le colonel Forrer avait consenti à laisser sortir la troupe armée du château, et que les troupes suisses qui se trouvaient sur le passage avaient rendu les honneurs militaires à ces braves[2] citoyens. Le colonel Forrer, excité par la noblesse, prétendit quelques semaines après l'évacuation du château, que les

[1] Convention du 27 septembre, mentionnée plus haut.

[2] Dubois, nous l'avons dit, avait ses sympathies bien arrêtées. Les épithètes seront honorables pour les républicains, acerbes pour les royalistes. Nous lui laissons, cela va sans dire, la responsabilité de ses appréciations.

patriotes avaient violé la capitulation en emportant les fusils de l'arsenal, et il résolut de les désarmer.

Les six chefs patriotes qui avaient porté à Forrer la décision des officiers, que les soldats ne rendraient les armes que lorsque le pays serait pacifié, ayant été proscrits par ce commandant, se retirèrent à Yverdon. Il importait aux patriotes de rester armés. La justice à l'égard des amis de la Suisse était nulle. Ils étaient en butte à mille tracasseries de la part des administrateurs, battus et roués de coups dans les localités où le royalisme avait la prépondérance [1]. Les routes n'étaient plus sûres pour eux ; des ramassis de bandits au service de la noblesse assommaient les patriotes. Un motif de plus à ce que les patriotes restassent armés, c'est que les royalistes organisaient des moyens formidables de défense et d'attaque. Leurs troupes, dans lesquelles figurait le bourreau Steinmayer [2], étaient journellement exercées. En même temps, on formait des comités de défense, dits *cabinets noirs*, dans les communes royalistes. Ces cabinets noirs avaient des affiliés dans les communes libérales. Le but de ces comités occultes était de surveiller toutes les démarches des citoyens et d'augmenter le fanatisme de ses partisans.

Forrer ayant menacé d'exécutions militaires les communes qui ne rendraient pas les armes et autres effets militaires, d'après les ordres du commandant Bourquin une partie des fusils et capotes furent rendus. Bourquin fit sa soumission à Pfuel, en présence du colonel Forrer ; le bruit s'en répandit aussitôt dans le public [3]. Bourquin, à qui cette lâcheté enlevait la confiance de ses troupes, se hâta de la démentir, il n'y réussit qu'à demi.

Bourquin, comme chef des patriotes, avait des raisons beaucoup plus fortes que ses subordonnés à craindre de

[1] Les royalistes avaient encore la majorité dans la principauté de Neuchâtel.

[2] Note de l'auteur : Steinmayer était humain, il sauva Bille à Valangin.

[3] Note de l'auteur : Bourquin fit sa soumission à Pfuel en présence de Forrer ; mais j'ai lieu de croire qu'entre deux chefs, dont l'un obéissait à son maître et l'autre trahissait la Suisse, Bourquin, entre deux hommes également redoutables, fit quelques excuses que l'on prit pour soumission. Pfuel, Forrer, les commissaires fédéraux et la noblesse buvaient dans la même coupe.

tomber sous les coups des assommeurs royalistes. Il quitta le pays et alla voyager dans le canton de Vaud. Sa correspondance, dans laquelle il faisait entrevoir un deuxième mouvement, ayant été interceptée à Neuchâtel, il fut décrété de prise de corps. Ce fut le lieutenant Guye, dit d'Espagne, de la commune des Verrières, qui fut chargé, à la tête de 18 hommes de la garde soldée, d'aller le saisir à Corcelles.

Alphonse Bourquin, lieutenant de carabiniers, naquit à Corcelles près de Neuchâtel ; il était d'une taille et d'une force herculéennes. Il avait une figure belle et imposante ; d'énormes favoris noirs et une énorme moustache lui donnaient un air martial. On raconte des traits incroyables de sa force : il chargeait seul une gerle remplie de vin sur un char en passant ses pouces dans les anses de ce vase qui ne contient pas moins de 45 pots. Il était député de Corcelles au Corps Législatif ; il avait voté constamment avec les députés libéraux. Il avait dit des paroles sévères à de Pfuel, qu'il appelait plaisamment M. *Furt* [1]. Il avait assisté à quelques tirs fédéraux, où il s'était exprimé franchement pour l'émancipation de Neuchâtel. Il s'était mis à la tête des patriotes qui avaient pris le château le 13 septembre, et ses qualités républicaines étaient reconnues ; les patriotes le proclamèrent leur chef. Le brave colonel Perrot, qui avait reçu le baptême du feu dans les guerres de Prusse, en Espagne, en Russie, et qui s'entendait dans le métier de la guerre, aurait dû lui être préféré. C'est un reproche que l'on fait aux patriotes. Mais Bourquin aurait dû, par déférence pour un guerrier expérimenté, lui remettre le commandement et lui servir de lieutenant.

Les patriotes ne virent dans le décret de prise de corps de Bourquin qu'une vengeance de l'aristocratie et n'en demeurèrent pas moins convaincus que l'émancipation du pays ne pourrait jamais avoir lieu que par la force des armes, et jamais par la négociation. Les antécédents de la vieille aristocratie leur étaient connus ; la presque totalité de la presse suisse était favorable à leur cause ; la grande masse des citoyens suisses témoignait une grande sympathie aux Neuchâtelois, principalement dans les cantons de Vaud et Genève ; l'honorable Fazy, pasteur, avait prononcé un discours éloquent dans le Corps représentatif de Genève, dans

[1] *Furt*, altération de l'allemand *fort* (allez-vous-en).

lequel il avait plaidé la cause des Neuchâtelois ; l'immoralité de l'intervention fédérale qui mettait des citoyens suisses au service d'un roi. En admonestant la conduite complaisante de la Diète alors assemblée à Lucerne, il s'écriait : « Pauvre Suisse, comment reblanchiras-tu ta croix fédérale auparavant si pure ! » Ce discours imprimé fut répandu dans le pays et donna l'espérance aux patriotes que la cause de l'émancipation n'était pas encore perdue. Il rappelait la mémorable bataille de Gingins dans laquelle 600 Neuchâtelois, commandés par l'intrépide Jaques Baillod, avaient défait 6000 Savoyards, tué 600 gentilshommes, et délivré Genève, et terminait son discours en disant : « Vote qui voudra contre un peuple qui veut sa liberté et qui nous a aidé à conquérir la nôtre. »

Bourquin ayant rejoint les six proscrits qui étaient à Yverdon (c'étaient les citoyens Rœssinger, Cugner, les deux frères Renard, le docteur Gaberel et Constant Meuron) parcourut les cantons de Fribourg, Vaud et Genève pour trouver des volontaires et rentrer à main armée dans le canton de Neuchâtel. Partout il fut reçu avec des démonstrations de joie, et avec des ovations comme si déjà il eût triomphé des ennemis de la liberté. Le capitaine Berche, d'Estavayer, lui avait promis une compagnie de carabiniers, des compagnies de grenadiers à Lausanne, des canons à Morges. A Nyon, on lui promit de nombreux secours et on lui fit présent d'un magnifique cheval.

Bourquin poussa ses excursions jusqu'à Genève ; mais il commit l'incommensurable faute de n'assister qu'à des festins, et il débuta par assister au spectacle. Au lieu de s'adresser à des militaires qui avaient blanchi sous les armes et qui auraient pu lui donner d'utiles conseils pour la campagne projetée, Bourquin était partout suivi d'espions qui rendaient compte chaque jour au paternel gouvernement de la conduite et des menées de ce chef.

Les Neuchâtelois domiciliés à Genève voulant concourir activement à l'affranchissement de leur patrie s'exerçaient journellement au maniement des armes à Montbrillant, faubourg de la ville, à l'embranchement de la route de la France et de la Suisse.

Le 5 décembre 1831, à l'ouverture de la session d'hiver du Corps Législatif, Pfuel avait annoncé « qu'un complot des plus criminels venait d'être découvert. » Il donna à

l'assemblée des détails de cette entreprise. La ville de Neuchâtel était dans un état de défense formidable, surtout contre des troupes irrégulières. La garde soldée était nombreuse et composée en partie de militaires allemands, qui traversaient la Suisse avec des livrets d'ouvriers. Les bataillons royalistes, outre les nationaux, étaient encore augmentés par une masse d'étrangers qui, volontaires ou forcés, dont le nombre est considérable dans le canton, trouvaient qu'il leur était plus avantageux de servir dans l'armée des fidèles que d'être expulsés d'un pays où ils gagnaient leur vie et d'aller végéter ailleurs.

Malgré ces préparatifs militaires, les barricades de la ville, construites d'après les plans du professeur Johannis, la terreur régnait chez les patriciens. Si, en effet, Bourquin réunissait des forces aussi nombreuses que celles qui lui étaient promises, la ville succombait inévitablement. Le Val-de-Travers surtout était le cauchemar de la noblesse. Ce fut pour sonder les dispositions de cette vallée que Pfuel fit mander aux communes de lui envoyer chacune un député. Il leur déclara que lors même que les rebelles parviendraient à s'emparer de la ville, le gouvernement irait siéger à Berne et reviendrait siéger à Neuchâtel appuyé par trente bataillons de troupes fédérales.

C'est au milieu de ces circonstances que parut le journal dit le *Constitutionnel neuchâtelois*, rédigé par le renégat Favarger, qui déblatérait trois fois par semaine son fiel sur la Confédération, excitait à la haine contre les citoyens, enregistrait soigneusement les plus simples délits commis dans les cantons et tenait sous le plus profond silence les turpitudes et les attentats des satellites du pouvoir.

La ville de Neuchâtel fut mise en état de siège le 11 décembre 1831 ; sans aucune opposition de la Diète, réunie à Lucerne, on en expulsa une trentaine de patriotes ; ces faits augmentèrent le mécontentement dans le pays et chez nos confédérés.

Enfin allait s'ouvrir cette malheureuse campagne de décembre qui coûta tant de larmes et d'argent au canton et qui couvrit de deuil nombre de familles. Qui en fut le provocateur, sinon le paternel gouvernement qui, au mépris du traité du château, qui portait oubli complet du passé de part et d'autre, persécutait, outrageait, proscrivait les personnes dont le patriotisme lui était connu.

Quelques jours avant le mouvement, le commandant Bourquin manda aux chefs des patriotes du Val-de-Travers de lui faire visite à Ste-Croix dans le but de conférer sur le plan de campagne. Tous les chefs de chaque commune se rendirent à cette invitation. Le conseil de guerre se tint à l'auberge de la Couronne, actuellement hôtel d'Espagne. Bourquin y apparut avec les six proscrits; une foule immense se trouva réunie à son arrivée. Ce chef dévoila ses projets : 9000 Vaudois bien armés et munis d'artillerie devaient pénétrer dans le canton par Concise ; les Fribourgeois devaient en grand nombre passer le lac et opérer un débarquement à Cortaillod. Une forte colonne de Bernois venant de St-Imier devait grossir les rangs des patriotes de la Chaux-de-Fonds. Enfin la colonne des Neuchâtelois venant de Genève devait passer à Ste-Croix, et se rallier aux patriotes du Val-de-Travers, qui devaient joindre une forte colonne détachée de la principale, qui marcherait directement sur la ville. De Rochefort, la colonne détachée devait marcher sur Valangin, s'emparer des canons, se réunir au contingent des Montagnes, couper les communications de la ville avec le canton de Berne, et d'après cette marche, la ville aurait été entièrement cernée.

Un autre plan fut proposé par un des chefs. Il n'était guère possible que 9000 hommes quittassent le canton de Vaud ; c'était le tiers de sa milice. Cependant, l'on pouvait compter sur des volontaires. Bourquin devait pénétrer avec le monde qu'il aurait, se retrancher derrière la Reuse, s'emparer de Boudry, couper les deux ponts, s'assurer du passage important de Pontareuse, placer des grand'gardes sur tous les points guéables, ruiner le chemin de la montagne, ce qui assurerait la gauche de l'armée, et former une petite flotille de bateaux qui ferait bonne garde pendant la nuit, ce qui assurerait la droite. La levée en masse devait s'opérer dans les villages situés entre Boudry et Concise, 400 hommes des plus courageux passer la montagne en empruntant le canton de Vaud et éviter les passages dangereux de la Cluzette et Pierre coupée, dont les sommités étaient occupées par les royalistes. Ce camp se serait grossi chaque jour et il aurait peut-être été possible de faire entendre raison aux commissaires fédéraux qui étaient restés à Neuchâtel, et de tenter un arrangement avec Pfuel et éviter ainsi l'effusion du sang.

Ces plans furent rejetés comme pusillanimes, et Bourquin annonça que la campagne s'ouvrirait le 17 décembre.

L'infortuné docteur Petitpierre assistait à cette réunion. Après le départ de Bourquin, il prononça un discours patriotique qui émut les assistants jusqu'aux larmes ; ce brave citoyen ne prévoyait guère le sort que ses bourreaux lui réservaient. C'était bien là le chant du cygne avant sa mort.

Les gouvernements bernois et vaudois, prévenus de tous les projets de Bourquin, défendirent de faire aucune vente de poudre à ce que l'on appelait les insurgés ; cette ordonnance fut observée rigoureusement. Les patriotes du Val-de-Travers achetèrent ce qui restait de poudre, de plomb, de pierres à feu (silex) à Ste-Croix. Les détaillants en ayant fait demander au dépôt, elle leur fut refusée.

Ces deux gouvernements défendirent également par des proclamations aux citoyens toute participation à la révolution qui se préparait contre Neuchâtel.

(A suivre)

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société d'histoire de la Suisse romande**, fait remarquer M. Ph. Godet, affectionne les couvents et les choisit volontiers comme lieux de ses réunions annuelles. Elle avait, cette année, jeté son dévolu sur l'abbaye d'Hauterive, qui abrite aujourd'hui sous son toit l'école normale du canton de Fribourg.

Comme de coutume, le premier travail de la séance est consacré à l'histoire du lieu où l'on se réunit. M. l'abbé Gremaud, l'infatigable chercheur, présente la monographie du couvent d'Hauterive. Une sombre tragédie en signale l'origine. Il fut fondé en effet par Guillaume de Glâne, fils de Pierre de Glâne, assassiné traîtreusement dans l'église de Payerne, au pied du maître-autel, en 1127, avec Guillaume III de Bourgogne, *l'enfant*, au milieu de la cérémonie du couronnement de celui-ci. Guillaume de Glâne, en souvenir de son père défunt, fonda le cloître d'Hauterive et s'y retira. Quant à la famille de Glâne elle-même, ses origines sont obscures. Le premier comte connu apparaît à la fin du XIe siècle. Le nom de *Glâne* est assez commun, il signifie cours d'eau. Le couvent d'Hauterive fut fondé le 15 février 1138. En 1162, le